

Les Ateliers de MAURIENNE

Assemblée Générale 2023
SAINT-MARTIN-LA-PORTE
Le jeudi 6 juin 2024 à 18h

COMPTE-RENDU

Cette assemblée générale a été ouverte à 18h.

Le quorum a été validé par le décompte des présents et des pouvoirs effectué par les secrétaires de séances.

Nombre de membres de l'association : 63

Présents dans la salle : 21

Pouvoirs : 11

Le président a d'abord remercié la municipalité de la commune de SAINT-MARTIN-LA-PORTE pour son accueil, ainsi que les personnes présentes.

Cette assemblée ordinaire s'est déroulée selon le schéma habituel :

- Rapport moral du président, Bernard RATEL.
- Rapport d'activités par le directeur, Pierre-Yves BONNIVARD.
- Rapport financier par Pierre-Louis REMY, trésorier.
- Rapport de la commissaire aux comptes présenté par Mme Nelly RICHARD.

À ce rapport sont annexés :

- Les comptes de l'exercice 2023,
- Le rapport de Madame la commissaire aux comptes.

1. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

« 2023 une année contrastée »

Le bilan de l'année 2023 est contrasté car les résultats économiques sont satisfaisants.

Ce qui veut dire qu'on travaillé, produit et vendu.

On a donc fait de l'insertion par l'activité économique. Notre raison d'être.

A ce titre je tire mon chapeau pour l'engagement de tous nos encadrants et notre personnel administratif, sous la houlette de notre directeur, Pierre-Yves.

Par ailleurs, notre situation financière est solide.

Mais notre résultat global est déficitaire pour des raisons tout à fait explicables. Ce qui n'est pas pour autant réjouissant.

Donc, la vigilance s'impose dans la mesure où rien n'est jamais assuré.

Je veux dire par là que les règles concernant l'implication des acteurs publics (Etats, Région, Département), ne sont pas gravées dans le marbre, que nos possibilités de développement sont faibles, excepté pour la vigne, à la condition de produire (mais, les aléas climatiques sont de plus en plus pesants) et de vendre.

Pierre-Yves en tant que directeur et Pierre-louis, notre trésorier vous préciseront par la suite les données de cette situation.

En matière d'encadrement, 2023 a été un peu plus simple, même si notre tableau d'effectifs est resté déficitaire.

Des changements parmi l'encadrement :

Sandra GASPARD a choisi d'arrêter de travailler chez nous, après plus de dix années de bons et loyaux services à Solid'Art, puis à Amies-Solid'Art. Enfin aux Ateliers de Maurienne. Nous lui souhaitons le meilleur tant sur le plan familial que professionnel.

Angélique FRESSARD lui a succédé à la tête de l'ARC et de la Vetement'Tri de St Jean depuis le mois de décembre.

Par ailleurs, nous venons d'intégrer Donatien RIDEL depuis le mois d'avril et Guillaume ALBRIEUX depuis le début de cette semaine comme encadrant saisonniers Espaces Verts.

Bienvenue à tous les trois.

La ressource en personnel d'insertion s'est améliorée et les effectifs actuels peuvent généralement répondre aux besoins normaux, du moins au moment où je vous parle. Cette ressource reste toujours en de ça de nos besoins.

Il faut aussi ajouter que nous avons 16 bénévoles, fidèles et réguliers, qui assurent un complément tout à fait indispensable pour les deux Vêtement'Tri et l'ARC.

La vendange 2023 n'a pas été bonne du fait des aléas climatiques (gel tardif et grêle). Cette situation se renouvelle cette année. Un gel tardif a de nouveau frappé au mois d'avril.

Nous avons amorcé une réflexion sur les mesures à prendre pour tenter de limiter au moins les effets des gels tardifs.

Dans le contexte actuel, la vigne est la seule activité qui nous permette d'augmenter significativement notre chiffre d'affaires.

Ce qui est indispensable comme je l'ai déjà indiqué, pour équilibrer nos comptes dans un futur proche.

La vie associative :

Est-elle distincte et indépendante de la vie de l'entreprise ?

Si l'entreprise, Les Ateliers de Maurienne, oriente son action dans un domaine ou un autre, c'est bien à la suite de choix de l'association.

A noter que deux fois par an, il y a une réunion d'information et de dialogue sur les objectifs de l'association et le fonctionnement de l'entreprise, entre l'encadrement, le personnel d'administration et une représentation du CA.

Le CA de 13 membres se réunit entre quatre et cinq fois par ans. Et le Bureau, également.

Je remercie les administrateurs pour leur implication.

Il n'en demeure pas moins que la relève n'arrive pas.

Les membres du CA d'aujourd'hui sont ceux d'hier, avant-hier et même d'avant-avant-hier.

On va rapidement atteindre la limite de l'exercice.

Soit, on a un renouvellement rapide et conséquent des bonnes volontés, soit il faudra donner un autre statut juridique à l'entreprise Les Ateliers de Maurienne.

Ou alors considérer que l'intérêt de l'insertion par l'activité économique dans cette vallée, est minime. Et qu'on peut s'en passer.

Qui, dans cette salle, aujourd'hui, accepte de rejoindre note CA ?

Quels ont été nos domaines action associatifs durant l'année 2023 ?

On en distinguera 4

Tout d'abord, l'association et l'entreprise ont reconduit les deux activités au bénéfice des familles de l'ensemble de notre personnel, d'encadrement et en insertion :

Une sortie de cohésion très suivie dans un parc ornithologique, le Parc des Oiseaux de Villard-Les-Dombes, en fin d'été. Et un Noël pour les enfants.

On poursuivra.

Le deuxième sujet : La réalisation de FESTIVINS, en juin dernier.

Ce fut un beau succès grâce à l'investissement :

- De très nombreux bénévoles, à commencer par le CA
- Des personnes de la mouvance diffuse « Ateliers de Maurienne », venant des anciens sympathisants Solid'Art et Amies.
- D'associations, comme celle du « Trail de la Croix des Têtes » ou l'association foncière pastorale de Saint-Julien-Montdenis.
- Il y eut bien sûr le soutien des communes dans la mise à disposition gratuite d'espaces, de matériels et de personnel (d'abord Saint-Julien-Mont Denis. Mais aussi, Sainte-Marie-de-Cuines, La-Tour-en-Maurienne, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Martin-La-Porte).

- Il ne faut pas oublier nos amis qui ont confectionné du pain de Pays à Saint-Martin et à Sainte-Marie-de-Cuines, ni la coopérative des Arves avec un don très généreux en fromage de Beaufort.
- Nos artistes, avec une participation italienne, répartis sur le parcours, se sont impliqués sans réserve et avec talent, malgré un soleil de plomb.
- Les salariés des Ateliers de Maurienne, notamment permanent, et des activités « vigne et « espaces verts ».
- Les entreprises avec qui nous avons travaillé pour le matériel, la logistique ou les repas.

Que vous soyez toutes et tous particulièrement remerciés !

Il y eut une belle participation (de l'ordre de 250 personnes, avec en nombre (la majorité) des personnes non mauriennes).

Il y eut avec environ 70 bénévoles pour assurer le fonctionnement et l'organisation de cette activité.

Un de nos buts : valoriser ce territoire a été largement atteint, les baladeurs découvrant au fil des sentiers des points de vue et des sites remarquables de Saint-Julien-Montdenis. Ils l'ont dit et écrit.

Parfois on a entendu dire que 40 €, le prix de la participation c'était cher !

Si nous avons bénéficié de soutiens non négligeables, il n'en demeure pas moins que de nombreuses prestations fournies par de nombreux intervenants ne sont pas gratuites, logiquement, à commencer par le repas.

Sur ce sujet basique des comptes. L'exercice a été comptablement déficitaire de l'ordre 5 000 €, assumé par la trésorerie des Ateliers de Maurienne.

Récurrente est la question, quand recommencez-vous ?

Nous travaillons sur une nouvelle édition, l'an prochain en 2025, mi-juin.

Nous ferons appel au soutien des collectivités territoriales de façon à assurer l'équilibre de l'opération.

Le contexte financier d'aujourd'hui doit nous conduire à éviter que l'entreprise Les Ateliers de Maurienne éponge un déficit potentiel d'autant que son personnel assume sur les heures travaillées un certain nombre de tâches de manutention au moment du montage et du démontage, et d'entretien des parcours.

Pour finir sur ce sujet, j'appelle donc à nouveau à une mobilisation identique pour l'an prochain. Nous ferons encore mieux car nous sommes bien conscients de la perfectibilité de notre organisation.

Troisième projet : La valorisation de la façade Biocoop du bâtiment des Ateliers.

L'objectif de redonner de la fraîcheur à cette façade, en offrant à nos personnels en insertion une information sur l'histoire de cette association qui regroupe l'histoire de deux anciennes associations : Solid'Art Maurienne et AMIES, demeure plus que jamais.

Une première partie des travaux a été réalisée. Peinture et bardage. Payés 15 000 €.

Il s'avère qu'il y a une malfaçon qui a été constatée rapidement.

L'entreprise doit maintenant nous restituer, sans modification du prix, un équipement en état pour terminer l'aménagement de cette façade attendue par tous, employés et membres de l'association.

Quatrième sujet, nos relations avec la Ressourcerie.

Nous travaillons ensemble en très bonne intelligence pour un projet dont on ne peut que louer les objectifs.

Les Ateliers de Maurienne se sont inscrits comme membre de l'association qui supporte le projet.

Et nous sommes représentés à son CA.

A noter que son président Gérard DAMEVIN est un membre bénévole très actif aux Ateliers de Maurienne en participant à des missions du service accompagnement de l'ARC.

Merci pour votre attention.

LE RAPPORT MORAL A ÉTÉ APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS DU DIRECTEUR

Activités 2023

AI (Association Intermédiaire) :

- Diminutions de l'activité globale par rapport à 2022.
- 6 000 heures effectuées en 2023, contre 6 700 heures en 2022, 10 100 heures en 2021 et 8 600 heures en 2020.

ACI (Ateliers Chantiers d'Insertion) :

- Maintien du niveau d'activité espaces verts.
- Suspension totale de l'activité béton (qui ne reprendra probablement pas à l'avenir).
- Très forte diminution de la production de vin par rapport à 2022 (à cause des conditions météorologiques) et plantation de 1 000 mètres carrés de vigne pour le compte de la Commune de Saint-Martin-La-Porte à l'automne.
- Augmentation de l'activité du magasin textile de Modane.
- Baisse de l'activité de l'ARC (accompagnement de personnes).

Personnel permanent et d'encadrement en 2023

- Direction : 1
- Encadrement technique : 6 (dont 2 saisonniers)
- Administration et comptabilité : 2
- Chargée d'insertion : 1
- Autres : 2

Ressources humaines 2023

- **Personnel permanent** : une situation meilleure qu'en 2022 avec des effectifs plus en adéquation avec les besoins.
- **Personnel ACI** : 14,5 ETP en 2023 (14,9 ETP en 2022 et 18,3 ETP en 2021) avec des personnes de plus en plus éloignées de l'emploi.
- **Personnel AI** : 3,7 ETP en 2023 (4,2 ETP en 2022 et 5,6 ETP en 2021).

Personnel en insertion 2023

	Nombre de salariés	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Salariés sortis	dont sorties durables*	dont sorties de transition*	dont sorties positives *
AI	19	12	7	3	0	1	1
	18	14	4	2	2	0	0
ACI	43	18	25	20	3	5	1
	40	13	27	17	4	5	1

- **Sorties examinées** : salariés qui ont travaillé + de 150h en AI et 3 mois en ACI
- **Sorties durables** : CDI, CDD + de 6 mois, création d'entreprise.
- **Sorties de transition** : CDD, intérim ou saison de moins de 6 mois.
- **Sorties positives** : vers une autre SIAE, formation qualifiante ou pré qualifiante.
- Chiffres en couleur noire : 2022
- Chiffres en couleur orange : 2023

Production de vin 2023

- **Blanc : Moraine Blanche** : 264 bouteilles en 2023 (1 182 bouteilles en 2022, 329 en 2021 et 356 en 2020).
- **Rouge** :
- **Bonne Nouvelle** (vin de collection) : aucune en 2023 (311 bouteilles en 2022, aucune en 2021 et 2020, 274 en 2019).
- **Prince de Babylone** (vin gastronomique) : environ 320 bouteilles en 2023 (1 121 bouteilles en 2022, 404 en 2021 et 899 en 2020).
- **Safranière** (vin d'entrée de gamme) : 341 bouteilles en 2023 (1 071 bouteilles en 2022).

Bilan 2023

La présence des Ateliers de Maurienne sur les événements Mauriennais

- Salon des vins et saveurs à Saint-Etienne-de-Cuines les 31 mars, 1^{er} et 2 avril.
- Comice agricole de Maurienne à Saint-Colomban-des-Villard le 14 mai.
- Festivins le 11 juin (organisateur).
- Marché nocturne de Saint-Alban-d'Hurtières le 2 août.
- Fête du Pain à Saint-Jean-de-Maurienne le 3 août.
- Le dernier Homme Debout à Saint-Rémy-de-Maurienne les 28 et 29 octobre.

Un public de plus en plus éloigné de l'emploi, voire éloigné des structures d'insertion, avec un besoin accru d'accompagnement socio-professionnel.

- **AI :**

Atteindre 6 500 heures de travail, soit environ 4 ETP.

Mise en place de contrat STEP'S de 60 heures de travail maximum à répartir, pour éventuellement bénéficier d'un emploi ACI par la suite.

- **ACI :**

Maintenir l'activité globale des activités, avec l'objectif de produire plus de vin.

Être de l'ordre de 17 ETP sur l'année pour atteindre l'objectif du niveau d'activité fixé.

Point particulier sur la vigne

- Une nouvelle organisation en 2024 avec 2 encadrants (un encadrant responsable qui s'occupe aussi des traitements, et un encadrant attitré à l'encadrement du personnel).
- Reprise d'une petite vigne à Saint-Etienne-de-Cuines à fort intérêt patrimonial.
- Un travail engagé pour 2025 pour lutter contre le gel par la méthode du brûlage de bottes de paille.

La présence des Ateliers de Maurienne sur les événements Mauriennais

- Salon des Vins à Valloire le 26, 27 et 28 janvier.
- Salon des vins et saveurs à Saint-Etienne-de-Cuines les 5, 6 et 7 avril.
- Salon des vins à Albiez-Montrond le 21 juillet.
- Fête du Pain à Saint-Jean-de-Maurienne le 1^{er} août.
- Salon de l'Artisanat Mauriennais à Avrieux les 20, 21 et 22 septembre.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Comptes exercice 2023

Une année difficile, mais des éléments encourageants

Un résultat d'exploitation fortement négatif :
- 46 199 € (+ 1 395 € en 2022), le plus mauvais des 5 dernières années.

Un résultat net négatif de **- 20 194 €**
(+ 31 844 € en 2022) du fait des subventions d'investissement (plus de 21 000 €) et des produits financiers (près de 5 000 €).

Malgré des éléments encourageants.

Une vente des ACI à leur meilleur niveau

Les ventes des ACI ont atteint leur plus haut niveau historique : **341 500 €** à comparer à 311 000 € en 2022 et à 323 000 € en 2020 (record précédent), avec des évolutions contrastées selon les activités.

Cet accroissement ne se retrouve pas dans le résultat, du fait de l'impact négatif des variations de stocks (-22 500 €), à l'inverse de 2022 (+ 25 600 €).

Un accroissement très fort du chiffre d'affaires de l'activité «vigne»

- **Les ventes de vins sont en très forte progression** : 40 711 € (à comparer à 12 781 € en 2022).
- **Les prestations «vigne» augmentent également fortement** : 27 049 € (20 457 € en 2022), du fait de l'intervention sur Saint-Martin-la-Porte.
- Cette croissance (67 760 € / 33 238 €) ne se traduit pas dans le résultat, du fait des variations de stocks (- 19 499 € / + 20 388 €).

Les autres activités sont à maturité

- **Atelier** : à un niveau d'étiage : **62 200 €** (55 800 € en 2022 ; 64 000 € en 2021).
 - porté par les débarras et divers : **51 400 €** (43 600 € en 2022)
 - cœur de bois : poursuit son tassement : **6 900 €** (7 800 € en 2022 ; 10 100 € en 2021 ; 12 400 € en 2020)
 - l'activité béton, suspendue, a généré quelques ventes, **3 900 €**, « effacées » par la variation de stocks : - 3 000 € (+ 5 200 € en 2022).

Les activités à maturité

- **La Vêtement'tri** continue sa progression : Saint-Jean se tasse un peu (**40 700 €** / 43 400 € en 2022) ; la baisse est plus que compensée par Modane : (**14 700 €** / 10 400 € en 2022).
- **Les espaces verts** se maintiennent à très haut niveau : **plus de 120 000 €**. C'est un élément essentiel de notre économie.
- **L'ARC** diminue un peu : **39 000 €**, après une progression exceptionnelle en 2022 (47 500 € / 34 400 € en 2021).

L'Al continue son affaiblissement

- Après le rebond de 2021 (227 000 €) et la lourde rechute en 2022 : 155 400 €, nouveau tassement en 2023 : **139 100 €**, malgré l'augmentation des tarifs.
- Du fait des difficultés de recrutement de personnel en insertion à l'Al.
- Du fait de l'intervention des agences d'intérim, beaucoup mieux outillées.

Des subventions en légère hausse

- **Stabilité des aides aux postes ACI : 341 700 €** à comparer à 339 500 € en 2022, traduction de la stabilité des heures travaillées en insertion en ACI.
- Hausse de l'aide de la Région : **60 000 €** (50 700 € en 2022), les ACI ayant retrouvé le niveau d'encadrement habituel.
- Stabilité de la contribution du Conseil Départemental, liée à la prise en charge de bénéficiaires du RSA, à un niveau moyen : **28 600 €** (27 900 € en 2022)
- Cotisations (**2 000 € / 1 700 €** en 2022) et dons (**5 300 € / 3 100 €** en 2022) en augmentation.

Des charges en légère augmentation

- Achats de matières premières stabilisés **22 700 €** (23 900 € en 2022), prioritairement pour la vigne (14 400 €).
- Charges générales en hausse : **138 000 €** à comparer à 120 000 € en 2022 (entretien du matériel 18 300 € / 7 200 € en 2022).
- Impôts et taxes stables : 27 100 € (26 600 € en 2021).
- Impact de Festivins : coût net : 4 800 €.

Des charges de personnel maîtrisées

- **Stabilité** des charges de personnel des salariés en insertion :
315 000 € pour les ACI (308 000 € en 2022), traduisant une stabilité des effectifs.
82 300 € pour l'AI, (89 500 € en 2022), malgré la hausse du SMIC, du fait du fléchissement d'activité de l'AI.
- **Maîtrise** des charges de personnel permanent : **333 500 €** (329 500 € en 2022, y compris 11 200 € d'indemnité de rupture).

Les amortissements

Les dotations aux amortissements sont en diminution :

31 600 € (37 400 € en 2022) ;

assez largement couvertes par des subventions, elles-mêmes en diminution :

21 200 € (29 300 € en 2022)

Un résultat beaucoup plus mauvais qu'en 2022, mais qui exprime une situation économique assez proche

- Des produits **947 K€** (960 K€ en 2022) en baisse et des charges **993 K€** (959 K€ en 2021) en hausse.
- Un résultat très dégradé : - **20 194 €** à comparer à 31 844 € en 2022.
- Une vision bien différente si on la corrige des variations de stocks dans les produits : **970 K€** en 2023 se compare à **934 K€** en 2022, ce qui donnerait un résultat net de **3 K€** en 2023 et de **6 K€** en 2022.

Une exploitation dont les fondamentaux sont solides, mais une invitation à la vigilance

- On a montré notre capacité de vendre les produits des ACI, mais la faible production de la vigne plombe nos résultats.
- Hormis la vigne, on a atteint un palier d'activité qui pourrait assurer notre équilibre économique, à condition de maîtriser nos charges, c'est à dire de fonctionner à moyens constants.
- Mais la baisse programmée des aides de la Région est un élément de fragilité.

Un relai de croissance nécessaire, la vigne

- La vigne a représenté et représente encore un investissement important.
- Malgré les inévitables aléas climatiques, elle est parmi nos activités, celle qui dispose d'un réel potentiel de croissance appuyé sur 3 hectares de culture.
- Son développement est indispensable pour conforter l'économie des Ateliers de Maurienne.

Deux enjeux pour l'avenir

- **Développer la Vigne**, activité remarquable pour l'insertion et pour l'image : un potentiel réel, une capacité de vendre notre vin de qualité ; mais une démonstration encore à faire pour apporter sa contribution nécessaire à notre équilibre économique.
- **Conforter les autres activités à leur bon niveau actuel**, en poursuivant la maîtrise des charges.

Des atouts pour réussir ces enjeux

- **L'engagement de l'équipe qui fait fonctionner les activités.**
- **L'appui, sans défaut, des collectivités.**
- **La souplesse de l'organisation et la polyvalence des encadrants.**
- **Et un matelas de fonds propres (plus de 500 K€), qui permet à la fois la détermination et la sérénité.**

4. RAPPORT DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES

Avis joint à ce compte-rendu

LE RAPPORT FINANCIER EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Cette assemblée générale a été close à 20h00.

La secrétaire
Josiane CHOMAZ

Le président
Bernard RATEL



